

RAPPORT DE L'ÉTAT DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE DE GAZ

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 271-6, R. 271-1 à R. 271-4 et R. 134-6 à R. 134-9

Vu l'arrêté du 2 août 1977 modifié relatif aux règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situés à l'intérieur des bâtiments d'habitation ou de leurs dépendances Décret no 2006-1147 du 14 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique et à l'état de l'installation intérieure de gaz dans certains bâtiments. Vu l'arrêté du 6 avril 2007 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz, vu l'arrêté du 24 août 2010 modifiant l'arrêté du 6 avril 2007 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz

A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

<ul style="list-style-type: none"> ● Localisation du ou des bâtiments <p>Type de bâtiment : <input type="checkbox"/> appartement <input checked="" type="checkbox"/> maison individuelle</p> <p>Nature du gaz distribué : <input type="checkbox"/> GN <input checked="" type="checkbox"/> Air propane ou butané</p> <p>Distributeur : CLAIRGAZ</p> <p>Installation alimentée en gaz : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>Rapport n° : PONSOLLE 2025 08.08.12 GAZ</p>	<p>Désignation et situation du ou des lots de copropriété : Adresse : Chemin du Moulin " FLOTTES" 46090 PRADINES</p> <p>Escalier : Bâtiment : Porte :</p> <p>Etage : Numéro de Lot : 6 Réf. Cadastre : C 1474 Date du Permis de construire : Antérieur au 1 juillet 1997</p>
---	--

B DESIGNATION DU PROPRIETAIRE

<ul style="list-style-type: none"> ● Désignation du propriétaire de l'installation intérieure de gaz : <p>Nom : Madame et Monsieur PONSOLLE Prénom : Gilbert Adresse : Chemin du Moulin " FLOTTES" 46090 PRADINES</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre : <p>Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : Propriétaire Nom / Prénom Monsieur PONSOLLE Rémi Adresse : 7, Rue des Amandeirets 13220 CHÂTEAUNEUF LÈS MARTIGUES</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ● Titulaire du contrat de fourniture de gaz : <p>Nom : Madame et Monsieur PONSOLLE Prénom : Gilbert Adresse : Chemin du Moulin " FLOTTES" 46090 PRADINES Téléphone :</p>	<p><input type="checkbox"/> Numéro de point de livraison gaz Ou <input type="checkbox"/> Numéro du point de comptage estimation (PCE) à 14 chiffres Ou <input type="checkbox"/> A défaut le numéro de compteur</p> <p>Numéro :</p>

C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

- **Identité de l'opérateur de diagnostic**

Nom / Prénom : **SOULIE Eric**

Raison sociale et nom de l'entreprise : **Cabinet SOULIE**

Adresse : **119, Boulevard Léon Gambetta**
46000 CAHORS

N° Siret : **452 760 440 00019**

Désignation de la compagnie d'assurance : **HISCOX**

N° de police : **HA RCP0081481** date de validité: **31/12/2012**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **SQI**
SOCOTEC le **08/10/2007**

N° de certification : **DTI/0710-052**

Norme méthodologique ou spécification technique utilisée : **Norme NF P45-500**

D IDENTIFICATION DES APPAREILS

Appareil de cuisson étanche ou non		Observations		
Genre (1)	Type (2)	Taux de CO		Anomalie
Marque	Puissance (kW)	Arrêt	Marche	Motif de l'absence ou de l'impossibilité de contrôle pour chaque appareil concerné
Modèle	Localisation			
Appareil de cuisson	Non raccordé			
SIEMENS				
	Cuisine			

LEGENDE	
(1)	Cuisinière, table de cuisson, chauffe-eaux, chaudière, radiateur,
(2)	Non raccordé - Raccordé - Etanche

E ANOMALIES IDENTIFIEES

Point de contrôle N° (3)	A1, A2 ou DGI	Libellé des anomalies	Localisation	Recommandations
<i>Risques Encourus</i>				
19.1	A2	Le local équipé ou prévu pour un appareil de cuisson seul ou autre que cuisson n'est pas pourvu d'une amenée d'air		Intervention au plus tôt par une personne compétente (installateur ou SAV).
<i>Risque d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) causée par une mauvaise combustion</i>				

LEGENDE	
A1	Présente une anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure sur l'installation
A2	L'installation présente une anomalie dont le caractère de gravité ne justifie pas que l'on interrompe aussitôt la fourniture du gaz, mais est suffisamment importante pour que la réparation soit réalisée dans les meilleurs délais.
DGI (Danger Grave et Immédiat)	L'installation présente une anomalie suffisamment grave pour que l'opérateur de diagnostic interrompe aussitôt l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts constituant la source du danger.
(3)	Point de contrôle selon la norme utilisée

F IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENT (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE CONTROLES ET MOTIFS

Néant

G CONSTATATIONS DIVERSES

Attestation de contrôle de moins d'un an de la vacuité des conduits de fumées non présentée.

Justificatif d'entretien de moins d'un an de la chaudière non présenté.

Le contrôle apparent de l'étanchéité de l'installation n'a pas été réalisé par lecture de débit mais certains raccords ont été vérifiés à l'aide d'un produit moussant.

L'installation ne comporte aucune anomalie.

L'installation comporte des anomalies de type **A1 qui devront être réparées ultérieurement.**

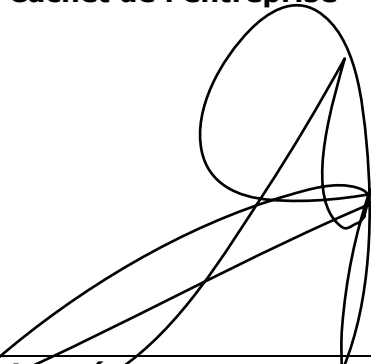
L'installation comporte des anomalies de type **A2 qui devront être réparées dans les meilleurs délais.**

L'installation comporte des anomalies de type **DGI qui devront être réparées avant remise en service.**

H ACTIONS DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC EN CAS DE DGI

- Fermeture totale avec pose d'une étiquette signalant la condamnation de l'installation de gaz
- Ou Fermeture partielle avec pose d'une étiquette signalant la condamnation d'un appareil ou d'une partie de l'installation
- Transmission au Distributeur de gaz par _____ des informations suivantes :
- Référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur ;
 - Codes des anomalies présentant un Danger Grave et Immédiat (DGI)

I CACHET DE L'ENTREPRISE

<p>Cachet de l'entreprise</p> 	<p>Dates de visite et d'établissement de l'état de l'installation gaz Visite effectuée le : 08/08/2012 Fait à CAHORS le 08/08/2012 Rapport n° : PONSOLLE 2025 08.08.12 GAZ Date de fin de validité : 08/08/2015 Nom / Prénom du responsable : SOULIE Eric Nom / Prénom de l'opérateur : SOULIE Eric Signature</p>
--	--

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.